

LA CHARTE DES CPN



Le mouvement CPN est ouvert à toute personne désirant connaître et protéger la Nature.

Les CPN agissent localement en faveur de la Nature en développant des actions de sensibilisation, de découverte, d'étude et de protection.

Les CPN mènent des activités strictement respectueuses des écosystèmes, de la faune et de la flore. Dans ce cadre, ils veillent au bien-être de tous les êtres vivants.

Motivés par le désir de trouver leur lien à la nature et par la soif d'apprendre, les clubs et les Familles CPN constituent des écoles de la nature.

Les clubs CPN sont des lieux d'apprentissages où les plus expérimentés accompagnent les novices.

Les Familles CPN sont un cadre pour les activités nature où l'on « fait ensemble ».

Le mouvement CPN porte des valeurs de partage et de respect mutuel.

Dans cet esprit, les membres des clubs CPN s'abstiennent d'exprimer des opinions idéologiques (politiques ou religieuses) au sein du club et s'engagent à respecter les droits de l'Homme et les droits de l'enfant.

Les clubs CPN constituent en outre des écoles de la citoyenneté où chacun, quel que soit son âge peut s'exprimer et prendre des responsabilités pour faire aboutir des projets communs. Appartenir à un club, c'est aussi s'initier à la vie coopérative, aux règles démocratiques et à la vie en société.

